NUMÉRO 98 / AVRIL 2014

L'ACTUALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

mot mission transfrontalière opérationnelle operational transfrontier mission

P. 2
Dossier spécial – La parole aux députés frontaliers français (suite de la page 1)
Événements
Brèves
P. 3
Conférence sur le développement économique transfrontalier
Actualités Europe
P. 4
Revue de Presse
Site web

Dossier spécial sur les élections européennes

L'enjeu clé de la coopération transfrontalière

Editorial

Par Philip Cordery
Député des Français du Benelux, Président du Groupe d'études « Zones et travailleurs frontaliers » à l'Assemblée nationale

« Les régions frontalières françaises disposent d'atouts remarquables. Ces zones de par leur proximité et leur interconnexion avec les régions frontalières d'Etats voisins mettent en œuvre des politiques publiques innovantes prenant en compte l'intégration avec leurs … voisines. L'action des élus locaux et des GECT en matière de coopération transfrontalière est exemplaire, et je tiens à saluer leur détermination.

Pour favoriser cette coopération, nous devons agir au niveau national et européen.

D'abord au niveau de la France, les régions transfrontalières représentent 20% du territoire et plus de dix millions de nos concitoyens. Le groupe d'études de l'Assemblée nationale, dont je me suis vu confier la présidence, constitué d'une quarantaine de députés élus de toutes les zones frontalières françaises, travaille avec les acteurs de terrain et les partenaires nationaux dont la MOT. Son objectif est d'échanger sur les expériences locales et de rechercher des solutions législatives à la coopération transfrontalière afin que celle-ci intègre les grandes politiques publiques nationales que nous votons à l'Assemblée nationale.

Je suis déterminé à améliorer la législation française pour favoriser et simplifier la coopération transfrontalière. Par exemple, grâce à un amendement d'initiative parlementaire, désormais la Banque Publique d'Investissement pourra proposer des stratégies intégrées transfrontalières pour favoriser le développement économique de ces régions. En matière d'enseignement supérieur, la recherche de partenariat avec des universités transfrontalières est aussi devenue une priorité grâce à un amendement que nous avons fait voter.

Le prochain grand défi pour favoriser la coopération transfrontalière sera la future loi sur la décentralisation. Les grands schémas régionaux que devrait instaurer cette future loi devront prendre en compte cette dimension transfrontalière. Pour encourager le développement des bassins de vie transfrontaliers les collectivités territoriales ou les groupements de collectivités doivent pouvoir construire de stratégies intégrées avec les collectivités de l'autre côté de la frontière.

Au niveau européen, les zones transfrontalières représentent des laboratoires d'Europe, ce sont dans ces zones que l'Europe se vit au quotidien. Elles sont les exemples d'une Europe qui s'intègre. L'Union européenne se doit d'accompagner davantage la coopération transfrontalière en favorisant la mobilité (portabilité des droits sociaux, reconnaissance des diplômes et des qualifications professionnelles…) et en facilitant la gouvernance territoriale de ces régions. Je formule donc le vœu que le futur Parlement européen fasse de la coopération transfrontalière une priorité. »

La parole aux députés frontaliers français

Etienne Blanc, Député de l'Ain

« La campagne électorale pour les élections européennes voit surgir, dans tous les pays de l'Union, une véritable inquiétude qui génère des appels au protectionnisme et au rétablissement des frontières. Sans doute la crise économique en est-elle la cause. Mais il en est une autre qui incombe aux politiques : l'absence de volonté, de messages forts et d'ambitions affichées. […] Les mérites de la construction européenne sont plus lisibles et plus visibles sur les zones frontières. Profitons du grand débat qui s'ouvre pour le démontrer et surtout pour le faire savoir.»
La suite

Joël Giraud, Député des Hautes-Alpes

« Le territoire transfrontalier, champ d'expérimentation de projets partagés, périmètre possédant une culture commune, zone à enjeu pour l'emploi ou les échanges, démontre les réalités et les plus que peut apporter l'Europe. Mais la coopération transfrontalière est trop souvent condamnée à des compromis qui ne permettent pas aux citoyens de percevoir les projets menés car ils perdent souvent une partie de leurs ambitions initiales, leur lisibilité, voire leur caractère pérenne. Le problème majeur demeure la concrétisation de projets partenariaux. Les difficultés empêchent souvent les partenaires de concrétiser des projets ayant vocation à renforcer l'unification des territoires et relèvent le plus souvent des administra-tions de chaque Etat. » La suite

Claude Sturni, Député du Bas-Rhin

« L'Alsace du Nord est intégrée dans l'Eurodistrict PAMINA qui a permis de nombreuses avancées. Néanmoins, au vue des élections européennes, beaucoup reste à faire dans l'Europe de la proximité: harmonisation fiscale des régimes de retraites et de protection maladie pour endiguer le dumping social et la distorsion de concurrence ; supprimer la double déclaration des revenus issus des pensions publiques ; possibilité de bénéficier d'offres de téléphonie mobile […] ; encourager la desserte par transports collectifs. »
La suite

ÉVÉNE-MENTS

L'assemblée générale et la conférence-débat annuelle de la MOT se tiendront les 18 et 19 juin 2014 à Paris, sur le thème "Réseaux transfrontaliers : mutualiser les services et expérimenter l'Europe sur chaque frontière".

Le programme des deux jours est disponible : cliquez ici.

Conférence « Post-Cold War Borders: Global Trends and Regional Responses », du 9 au 13 juin 2014 à Joensuu (Finlande) et St. Petersbourg (Russie)

TransParcNet meeting, du 3 au 6 juin 2014 à la frontière franco-belge, organisé par EUROPARC et le Parc naturel transfrontalier du Hainaut

Séminaire franco-allemand « La reconversion des sites miniers : état des lieux et regards croisés », le 20 mai 2014 à Göttelborn (Sarre)

Tous les événements

La parole aux députés frontaliers français (suite)

Annie Genevard, Députée du Doubs
« La zone d'emploi de Morteau et celle des montagnes Neuchâtel-oises tirent leur spécificité de leur caractère industriel orienté vers l'horlogerie de pointe et la finition soignée des métaux à destination de l'industrie du luxe. Il existe une réelle interdépendance entre ces territoires[...]. Je souhaite que nous puissions offrir aux habitants une autre vision de notre région frontalière qui ne soit pas uniquement basée sur une fonction utilitariste : travail dans un sens, résidence dans l'autre. C'est de cette manière que nous parviendrons à construire un espace intégré basé sur une culture commune. » La suite

Audrey Linkenheld, Députée du Nord
« La loi d'affirmation du rôle des métropoles donne à la future Métropole européenne de Lille un rôle moteur en matière de coopération transfrontalière. Elle vient concrétiser un partenariat engagé depuis plus de six ans avec nos voisins belges dans le cadre de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. » La suite

Michel Liebgott, Député de la Moselle
« Je mesure combien la coopération transfrontalière est impérative pour nos territoires et leur développement. A lui seul, le Luxembourg, par ses dimensions géographiques, capte 22% de l'ensemble des flux de travailleurs frontaliers français, soit 360 000 personnes. Si, en effet, le dynamisme du marché de l'emploi au Grand Duché de Luxembourg bénéficie à ses territoires contigus et apporte un pouvoir d'achat supplémentaire indéniable aux euro-travailleurs, il n'en demeure pas moins que cela occasionne également un certain nombre de difficultés. » La suite

Antoine Herth, Député du Bas-Rhin
« En tant qu'élu d'une circonscription située le long de la frontière du Rhin, les questions transfrontalières sont une préoccupation constante. Avec mes collègues, nous sommes intervenus concernant la question de l'imposition des retraités frontaliers. Après plusieurs années de démarches, nous sommes aujourd'hui en voie de trouver un règlement à ce dossier franco-allemand, pour éviter que le phénomène transfrontalier, globalement positif, ne pénalise notre économie locale. » La suite

Sylviane Alaux, Députée des Pyrénées Atlantiques
« Députée du Pays basque, mes préoccupations liées au transfrontalier reposent sur quatre thématiques : la décentralisation, les langues, les transports, le commerce. La décentralisation : thème à la fois très porteur mais même en temps complexe dans la répartition des compétences entre le territoire, l'Etat et la région. Un département frontalier ne peut s'inscrire que dans une logique de coopération transfrontalière. Les langues [...]. » La suite

Virginie Duby-Muller, Députée de Haute-Savoie
« La prorogation du droit d'option des travailleurs frontaliers est le dossier sur lequel je ne cesse de me battre depuis que j'ai été élue en juin 2012. La fin du droit d'option en matière d'assurance maladie provoquera le 31 mai 2014 des conséquences désastreuses tant au niveau économique que social. »
La suite

Martial Saddier, Député de Haute-Savoie
« La question des frontaliers a toujours été au cœur de mon action en tant que député. [...] Inquiet des conséquences que pourrait entrainer l'application du nouveau barème de l'impôt à la source pour les travailleurs frontaliers, je suis immédiatement intervenu auprès de Pierre Moscovici, afin qu'il étudie avec les autorités suisse une évolution du nouveau dispositif. » La suite

Marc Francina, Député de Haute-Savoie
« [...] Les conséquences néfastes de la fin du droit d'option en matière d'assurance maladie ne sont pas suffisamment prises en compte : importante diminution du pouvoir d'achat des frontaliers, graves répercussions sur notre économie locale, sérieuses difficultés d'absorption des transferts massifs de patients en France, incapacité de la mesure à combler le déficit de la Sécurité sociale... » La suite

Marie-C. Dalloz, Députée du Jura
« Je suis intervenue à de nombreuses reprises sur les sujets qui préoccupent l'ensemble des travailleurs frontaliers. J'ai notamment travaillé sur l'emploi, l'allocation équivalent retraite (AER) et les thématiques fiscales. »
La suite

L'Eurorégion Aquitaine-Euskadi

Depuis octobre 2013, le GECT de l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi élabore son « Plan Stratégique 2014-2020 ». Il a permis la réalisation du premier diagnostic complet de l'espace eurorégional, ainsi que l'analyse des différents niveaux de gouvernance transfrontalier. L'exercice a également porté sur le rôle du GECT en tant qu'animateur de la coopération et catalyseur d'effets leviers. Il a été l'occasion d'une enquête en ligne auprès des acteurs clés de la coopération, identifiant six thématiques stratégiques qui seront débattues fin mai dans des groupes de travail, pour parvenir à un document final d'ici l'été 2014. Le processus fait appel à une large gouvernance, respecte le principe de subsidiarité, et doit également marquer la feuille de route, d'ici à 2020, pour encourager une prise de conscience de la « citoyenneté eurorégionale ». **Plus d'infos**

Prix interrégional de la recherche dans la Grande Région

La Région Lorraine a lancé la 6ème édition du Prix interrégional de la recherche destinée à récompenser des projets de coopération scientifique dans la Grande Région. A la clef : deux prix d'un montant total de 60 000 euros. L'objectif est d'encourager la coopération scientifique dans la Grande Région. Il s'adresse à des réseaux de chercheurs travaillant au moins bilatéralement, de préférence multilatéralement, sur un thème d'intérêt transfrontalier dans le cadre de la Grande Région. Les candidatures sont à déposer avant le 1er septembre 2014.

Plus d'infos

ACTU-ALITÉS EUROPE

Marie-Thérèse Sanchez-Schmid élue « député européen de l'année 2014 »

Le 18 mars, Marie-Thérèse Sanchez-Schmid a été élue « député européen de l'année 2014 » pour son travail sur la coopération transfrontalière et son rapport sur l'interopérabilité ferroviaire. Le prix lui a été remis par Máire Geoghegan-Quinn, Commissaire européen en charge de la recherche, de l'innovation et de la science. « Je viens d'une région frontalière, je connais les problèmes concrets de concurrence, de dysfonctionnement, de méfiance que pose parfois l'intégration européenne », a souligné à cette occasion la députée.

Deux contributions de la MOT

Consultez les deux dernières contributions de la MOT sur :
- Le programme Interreg Europe 2014-2020
- Le programme ESPON 2020.

ACTUALITÉS RÉSEAU

Conférence sur le développement économique transfrontalier

La mobilité des biens et la coopération entre les entreprises situées de part et d'autres des frontières représentent un enjeu essentiel, encore trop peu exploré, pour accroître le potentiel de développement des territoires transfrontaliers.

Pour lancer le débat sur cette thématique du développement économique des territoires transfrontaliers et apporter des propositions concrètes, la MOT a organisé une conférence européenne le 15 avril 2014 à la Caisse des Dépôts à Paris, qui a réuni plus de 150 personnes. Elle a permis de lancer un projet, financé par le programme Europ'Act*, visant à construire un diagnostic territorial et à soutenir la dynamisation des partenariats et des projets de développement économique aux frontières françaises.

L'événement a permis de porter un regard d'ensemble sur les principaux enjeux, obstacles et besoins rencontrés par les acteurs des territoires transfrontaliers. Plusieurs thématiques ont été soulevées par les intervenants et participants : l'emploi, la formation, les clusters, l'innovation, l'internationalisation des PME, les marchés publics, les aides d'Etat, la gouvernance institutionnelle et économique, dans une perspective transfrontalière.

Le constat qui se dégage des échanges est contrasté : asymétrie des conditions cadres de part et d'autres de certaines frontières, concurrence entre entreprises et territoires, mais aussi potentiel important de coopération, souvent sous-exploité du fait du cloisonnement des acteurs. Florian Németi, directeur de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Neuchâtel (côté suisse), parle d' « une relation à géométrie variable, un verre à moitié vide et à moitié plein », Olivier Ceccotti, manager des projets transfrontaliers à la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille d' « une réelle difficulté à réunir les acteurs autour de la table », situation que Bernard Soulage, vice-président délégué à l'Europe et aux relations internationales de la Région Rhône-Alpes a résumé comme « un problème de gouvernance de la coopération transfrontalière ».

Intitulé « Outils pour faciliter le développement économique intégré des territoires transfrontaliers », le projet mené par la MOT s'inscrit dans le lancement de la programmation 2014-2020 de la politique de cohésion de l'Union européenne, fortement tournée vers la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive. La MOT entend ainsi contribuer à l'élaboration de nouveaux outils au service des gestionnaires des programmes et des projets européens, pour soutenir le développement économique transfrontalier. **Plus d'infos**

* Projet cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional.

Un Agenda urbain pour l'Europe

Le forum « Cities of Tomorrow » organisé par la Commission européenne les 17 et 18 février 2014 a réuni plus de 500 acteurs européens des politiques urbaines. Il visait à débattre des objectifs et modalités de mise en œuvre d'un agenda urbain européen pour les collectivités territoriales, processus qui s'inscrit dans la continuité de la Charte de Leipzig de 2007 et qui doit aboutir à une communication de la Commission sur le sujet.

Rappelons que deux tiers des Européens vivent dans des zones urbaines. La MOT a par exemple identifié près de 60 agglomérations transfrontalières en Europe, représentant près de 25 millions d'habitants. Les nouveaux enjeux liés aux villes sont nombreux (infrastructures, déchets, logement, efficacité énergétique, etc.) et les politiques européennes en la matière doivent y répondre.

La CECICN, « Conférence européenne des réseaux de villes transfrontaliers et interrégionaux », qui regroupe neuf réseaux (dont la MOT) et représente plus de 500 villes en Europe, soutient l'idée d'intégrer une dimension urbaine spécifique dans le cadre de la stratégie Europe 2020. Sa contribution au débat vise notamment une plus grande prise en compte des acteurs des territoires transfrontaliers urbains.

De plus, les questions urbaines sont transversales et touchent un grand nombre de politiques sectorielles, ce qui est renforcé dans un contexte transfrontalier. La CECICN met donc en avant la nécessité d' « approches territoriales intégrées », mais également « multi-niveaux ».

La contribution de la CECICN.
Le forum « Cities of Tomorrow ».

REVUE DE PRESSE

Métropoles : de nouveaux statuts pour une nouvelle gouvernance

Courrier des Maires, 10 avril

« La métropole est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la création est désormais imposée par la loi. Au-delà du caractère dérogatoire et spécifique de la métropole du Grand Lyon, et de celle du Grand Paris, les métropoles exerceront des compétences larges et à périmètres variables. La création des métropoles emporte des conséquences importantes sur les transferts des personnels, mais aussi sur la redéfinition de la carte des gouvernances locales au travers des syndicats mixtes, des syndicats de communes ou encore des ententes. [...] [A noter:] la métropole peut adhérer à des structures de coopération transfrontalière. »

Tournai, Courtrai et Lille créent un réseau transfrontalier de crématoriums

La Gazette NPDC, 8 avril

« Trois intercommunalités ont reçu un financement européen afin de mettre en oeuvre une coopération transfrontalière en matière de crématoriums. La Belgique sert de refuge à de nombreux Français dans des domaines aussi variés que les impôts, les grandes écoles (absence de concours d'entrée) ou le coût de la vie. C'est aussi le cas pour les personnes âgées et leurs familles qui trouvent de l'autre côté de la frontière davantage de places en maison de retraite, à des tarifs moins élevés qu'en France. »

La petite agence pour l'emploi de Kehl met tout en place pour attirer les Français

Le Monde, 1 avril

« Les coopérations entre les deux services publics de l'emploi ne datent pas d'hier mais n'avaient jamais été aussi formalisées, ni poussées aussi loin. [...] La complémentarité entre les deux côtés du Rhin est évidente. »

Philipe Richert obtient le soutien du gouvernement pour l'aéroport Bâle-Mulhouse

Newspress, 27 mars

« Par un courrier en date du 25 mars 2014, le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault a assuré Philippe Richert, Président du Conseil régional d'Alsace, de « l'attention du gouvernement relative à la situation de l'aéroport Bâle-Mulhouse, et de l'objectif d'un accord avec la partie suisse dans les semaines à venir. »

Les transfrontaliers, enviés ou malmenés, contribuent à la prospérité genevoise

Le Dauphiné libéré, 3 avril

« Les transfrontaliers et ceux qui souhaitent travailler en Suisse ont un salon fait pour eux à Annemasse, qui ouvre ses portes aujourd'hui jusqu'à samedi. L'occasion d'un focus sur les sujets qui les concernent, avec les points de vue du Groupement transfrontalier européen... »

Droit d'option : Marisol Touraine confirme l'échéance

L'Est républicain, 8 avril

« Dans un courrier daté du 31 mars 2014 et adressé à Michel Charrat, président du Groupement transfrontalier européen, la ministre des Affaires sociales confirme la mise en place de la réforme de l'assurance-maladie des frontaliers, à compter du 1er juin. »

Béarn-Aragon : le dégel de la coopération transfrontalière

La République des Pyrénées, 4 avril

« Col du Pourtalet - À partir du futur centre de déneigement, le Groupement européen de coopération transfrontalière (GECT) prévoit de multiplier les partenariats avec l'Aragon. »

Figueras et Perpignan accueillent les 2èmes Journées européennes de la coopération transfrontalière

L'Indépendant, 6 avril

« Près d'une centaine d'experts de haut niveau se réuniront les 7, 8 et 9 avril à Figueras et Perpignan pour participer aux deuxièmes Journées européennes de la coopération transfrontalière dans les domaines de l'enseignement supérieur de la formation professionnelle et de l'emploi, dans le cadre de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée. »

Un site Internet pour le Forum transfrontalier de l'Arc jurassien

Le Forum transfrontalier de l'Arc jurassien est un mouvement citoyen indépendant, fondé le 23 janvier 2007 à La Chaux-de-Fonds en Suisse. Sa mission est de créer et d'animer un espace de dialogue citoyen et de projets communs dans le territoire de l'Arc jurassien, en y associant les acteurs de la société civile franc-comtois et suisse. Il s'est organisé autour des thématiques transfrontalières du territoire, en commençant par le projet d'agglomération reliant Morteau dans le Haut-Doubs et La Chaux-de-Fonds, ou d'autres thèmes comme l'emploi, la formation, la mobilité, la communication. Il constitue une plate-forme interactive, lieu de rencontre et d'échanges, de veille informative et de relais des initiatives citoyennes.

www.forum-transfrontalier.org

L'ACTUALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Mission Opérationnelle Transfrontalière
38, rue des Bourdonnais
75001 Paris France
Tel : +33 (0)1 55 80 56 80
www.espaces-transfrontaliers.eu

Directeur de publication : Jean Peyrony
Réalisation : Domitille Ayral

Droits Photos : PPE-Parlement européen
Tous droits réservés.

Pour vous abonner :
www.espaces-transfrontaliers.eu